

De Rankin Inlet à Raglan, le développement minier et les communautés inuit

From Rankin Inlet to Raglan, mining development and Inuit communities

Thierry Rodon, Francis Lévesque and Jonathan Blais

Volume 37, Number 2, 2013

Développement industriel et impacts miniers
Industrial development and mining impacts

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1025712ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1025712ar>

[See table of contents](#)

Article abstract

In this paper, we examine whether Canadian Inuit communities are better positioned now than they were half a century ago to benefit from mining developments on their territory. We first give an overview of relations between the Inuit and the mining industry in Inuit Nunangat between 1957 and the early 2000s. We then present the results of a survey conducted in the Nunavik communities of Salluit and Kangiqsujuaq during the fall of 2012 on the social impacts of the Raglan mine. We argue that much work remains to be done to understand the effects of mining development on Inuit communities.

Publisher(s)

Association Inuksiutiit Katimajit Inc.
Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)

ISSN

0701-1008 (print)

1708-5268 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rodon, T., Lévesque, F. & Blais, J. (2013). De Rankin Inlet à Raglan, le développement minier et les communautés inuit. *Études/Inuit/Studies*, 37(2), 103–122. <https://doi.org/10.7202/1025712ar>

De Rankin Inlet à Raglan, le développement minier et les communautés inuit

Thierry Rodon*, Francis Lévesque*, Jonathan Blais*

Abstract: From Rankin Inlet to Raglan, mining development and Inuit communities

In this paper, we examine whether Canadian Inuit communities are better positioned now than they were half a century ago to benefit from mining developments on their territory. We first give an overview of relations between the Inuit and the mining industry in Inuit Nunangat between 1957 and the early 2000s. We then present the results of a survey conducted in the Nunavik communities of Salluit and Kangiqsujuaq during the fall of 2012 on the social impacts of the Raglan mine. We argue that much work remains to be done to understand the effects of mining development on Inuit communities.

Résumé: De Rankin Inlet à Raglan, le développement minier et les communautés inuit

Dans cet article, nous nous demandons si les communautés inuit canadiennes sont mieux outillées qu'elles ne l'étaient il y a un demi-siècle pour bénéficier du développement minier qui survient sur leur territoire. Après un bilan des relations qu'ont entretenues les Inuit avec l'industrie minière dans l'Inuit Nunangat entre 1957 et le début des années 2000, nous présentons les résultats d'une enquête menée dans les communautés de Salluit et Kangiqsujuaq au Nunavik en automne 2012 au sujet des impacts sociaux de la mine Raglan. Cette discussion nous permet de souligner qu'il reste beaucoup de travail à faire pour mieux comprendre les effets du développement minier sur les communautés inuit.

Introduction

Le potentiel minier de l'Arctique canadien est connu depuis longtemps. Au milieu du XX^e siècle, tout l'Inuit Nunangat (le territoire Inuit) faisait déjà l'objet d'une exploration minière intensive (Boutet 2010; Keeling et Sandlos 2009; Sandlos et Keeling 2012). À cette époque, la relation entre le développement minier et les Inuit était déjà liée de très près aux politiques mises en place par le gouvernement libéral de

* Chaire de recherche sur le développement durable du Nord, Université Laval, Pavillon Charles-De Koninck, local 0450, 1030 avenue des Sciences humaines, Québec, Québec G1V 0A6, Canada. thierry.rodon@pol.ulaval.ca, francis.levesque@ciera.ulaval.ca, jonathan.blais@ciera.ulaval.ca

Louis St-Laurent (1948-1957) et celui du conservateur John Diefenbaker (1957-1963). En effet, les premiers projets d'exploration et d'exploitation minières voient le jour au moment même où le gouvernement fédéral impose l'État providence dans tout l'Arctique, imposition qui aura pour conséquence de faire perdre aux Inuit une partie du contrôle sur leur vie (Zaslow 1988). Pour Ottawa, ce qui compte à cette époque, c'est de donner aux Inuit les mêmes avantages et opportunités que leurs concitoyens du Sud afin de favoriser leur entrée dans la modernité (Lesage 1955; Robertson 1960). C'est donc dans cette optique que le gouvernement canadien encourage à cette époque l'ouverture de mines dans l'Inuit Nunangat (Lim 2013).

Par exemple, de 1957 à 1962, une mine extrait du cuivre et du nickel à Rankin Inlet. Dans le nord de la Terre de Baffin, la mine Nanisivik est en opération de 1976 à 2002. Entre 1982 et 2002, la mine Polaris opère sur l'île Cornwallis, près de Resolute. Le Nunavik a aussi une longue expérience de l'industrie minière caractérisée par une période d'exploration intensive à partir des années 1950 qui laisse derrière elle de nombreuses cicatrices sur le territoire (Duhaime et al. 2005). Cette exploration mènera à l'exploitation d'un gisement d'amiante à la mine Asbestos Hill entre 1972 et 1980.

Le contexte juridique, légal et institutionnel a grandement changé depuis. Contrairement à cette époque où l'on planifiait le développement des ressources comme si ce territoire était inoccupé, le Nunavik et le Nunavut sont maintenant structurés par des ententes territoriales qui créent des régimes environnementaux spécifiques, mais qui surtout ont contribué à la mise en place d'administrations largement contrôlées par les Inuit (Rodon 2010; White 2009). L'industrie minière est également soumise à des processus d'évaluation environnementale de plus en plus élaborés. Pour obtenir l'acceptabilité sociale (Prno et Slocombe 2012), les compagnies minières ont pris l'habitude de signer des ententes sur les répercussions et avantages (ERA) avec les organisations autochtones représentant les communautés touchées par le développement. Ces ententes offrent des compensations financières, la participation aux bénéfices, des programmes de formation et, dans de rares cas, des bourses d'études (Knotsch et al. 2010).

Les communautés semblent donc maintenant plus à même de bénéficier du développement minier. Mais est-ce le cas? Deux thèses s'opposent à cet effet. Pour les tenants de la modernisation économique, le développement des ressources naturelles permet d'améliorer les conditions de vie des communautés inuit. Cette thèse domine le discours politique au Canada depuis un demi-siècle (Page 1986; Presse canadienne 2011; Rea 1968) et, tant à Québec qu'à Ottawa, les gouvernements ont soutenu l'ouverture de mines, entre autres en encourageant l'investissement privé à travers des initiatives comme feu le Plan Nord et l'ouverture de CanNord (Agence canadienne de développement économique du Nord). D'autres font cependant valoir qu'en plus d'avoir des effets économiques difficilement quantifiables (Haley et al. 2011), le développement minier contribue peu à l'amélioration des conditions de vie des communautés (Abele 2009), car celles-ci ne sont pas toujours à même de faire fructifier les retombées économiques (Duhaime et al. 2011) et doivent subir d'importants

impacts sociaux (Keller 2012). De plus, à la fermeture de la mine, les communautés perdent le moteur de leur économie (Lim 2013).

Dans cet article, nous brosserons d'abord un tableau du développement minier entre 1957 et les années 1980 dans l'Inuit Nunangat à partir de la littérature scientifique, de témoignages et de quelques rares études de suivi environnemental et social rendues publiques. Ensuite, nous présenterons les résultats d'une enquête menée dans les communautés de Salluit et Kangiqsujaq en automne 2012 au sujet des impacts de la mine Raglan. Cette discussion nous permettra de mettre à jour la complexité des impacts des mines sur les communautés inuit et de montrer qu'elles ont créé, jusqu'à présent, peu de développement économique durable dans l'Arctique canadien.

Des mines et des Inuit

Rankin Inlet

Ouverte en 1957, la mine de Rankin Inlet employait 80 Inuit à temps plein et une vingtaine d'autres à temps partiel en 1961 (McPherson 2003: 7-12). Ces employés avaient été recrutés par la mine en étroite collaboration avec le ministère des Affaires indiennes qui défrayait leurs coûts de transport jusqu'au site de la mine (Williamson 1974: 111). Peter Ittinuar, dont le père Ollie (1921-2013) était mineur à Rankin Inlet, parle de cette expérience dans ses mémoires en termes généralement positifs:

Mon père, ainsi que plusieurs familles de Chesterfield Inlet, décidèrent de s'installer à Rankin Inlet, les salaires de mineur étaient très attirants [...]. Le gestionnaire [Andy Easton] était très ouvert, son nom est encore révérend à Rankin Inlet [...]. Les Inuit étaient engagés dans toutes sortes de postes: travaux divers, charpentiers, opérateurs d'équipement lourd, d'élévateurs, etc. Il engageait beaucoup d'Inuit (Ittinuar 2008: 33-34, notre traduction).

La mine a causé de nombreux changements dans la communauté. Par exemple, les enfants qui y ont grandi apprennent l'anglais avant même de débiter l'école (Ittinuar 2008: 36-37). La mine a également augmenté le revenu de plusieurs familles inuit, qui ont commencé à porter des vêtements européens et à acquérir des biens de luxe (machines à laver, bateaux, plusieurs fusils au lieu d'un seul, etc.) (McPherson 2003). La mine planifiait des activités sociales, des danses, mais aussi des soirées pour adultes. Selon Ittinuar, «la vie était belle [...]. Dans ce temps-là, il ne semblait pas y avoir de violence, mais uniquement des gens heureux. Maintenant, c'est différent» (Ittinuar 2008: 37).

La vie de la communauté s'articulait autour de trois pôles: les groupes ethniques, la mine et l'église (Ittinuar 2008: 36). Rankin Inlet était une communauté cosmopolite où des Inuit de plusieurs régions venaient pour travailler à la mine. Parmi les employés inuit, 65% provenaient de Chesterfield Inlet, 25% d'Arviat et les autres de Repulse Bay

et Baker Lake (McPherson 2003: 8). Pour cette raison, Peter Ittinuar (2008) affirme que les Inuit de la communauté ont développé un dialecte qui leur était propre.

Par contre, tout n'était pas idyllique. Outre les relations entre les différents groupes inuit qui pouvaient être problématiques (Ittinuar 2008: 47-48; Williamson 1974: 115-116), celles entre Inuit et Qallunaat pouvaient aussi être difficiles. Ittinuar mentionne que «[l]a relation entre les Qallunaat et les Inuit était bonne au début. Mais cela s'est détérioré dans les années soixante quand les Inuit n'avaient plus de travail. On a vu apparaître une hiérarchie et les Inuit sont devenus des citoyens de deuxième ordre» (Ittinuar 2008: 39). De même, comme partout ailleurs dans l'industrie minière canadienne à cette époque, l'absence de programmes sociaux pour les mineurs victimes d'accident pouvait causer des difficultés aux travailleurs blessés ou malades et incapables de travailler. Par exemple, après un accident de chasse, Ollie Ittinuar ne put travailler à la mine pendant plusieurs mois. Cela eut des conséquences dramatiques pour son fils qui connut la faim durant cette période (Ittinuar 2008: 51-53).

La fermeture de la mine en 1963 a été vécue difficilement par les habitants de la communauté. Selon Ittinuar (2008: 39), «lorsque la mine a fermé, les problèmes ont commencé». Après la fermeture, plusieurs familles inuit déménagèrent pour travailler dans la mine de nickel de Lynn Lake au Manitoba. La plupart, comme Ollie Ittinuar, ne parlaient pas anglais. Malgré tout, ils ont pu devenir des chefs d'équipe: «[...] ils étaient de très bons mineurs. C'était de très bons travailleurs. C'était une époque où les Inuit travaillaient fort [...]». Il explique aussi que leur mode de vie traditionnel les avait bien préparés à travailler dans la mine; «ils étaient les bienvenus dans la communauté des mineurs» (Ittinuar 2008: 68-70). Vingt-cinq familles de Rankin Inlet se rendirent à Lynn Lake au cours des 10 années suivant la fermeture de la mine (McPherson 2003: 14-15). Une étude plus récente montre que la mine de Rankin fait toujours partie de l'imaginaire de la communauté, rappelant pour certains des temps meilleurs (Cater 2012).

Le développement minier des années 1970 dans l'Inuit Nunangat canadien

Si le cas de Rankin Inlet n'a pas fait l'objet d'études de suivi, la seconde vague de développement minier a bénéficié d'un cadre réglementaire plus élaboré qui a mené à la publication d'études de suivi sur la mine de Voisey's Bay au Labrador (Archibald et Crnkovich 1999; Labrador West Status of Women Council et Femmes francophones de l'ouest du Labrador 2004) ainsi que Nanisivik (Brubacher and Associates 2002; Lim 2013), Polaris (Bowes-Lyon et al. 2009) et Jericho (Brubacher Development Strategies Inc. 2009) au Nunavut. Au Nunavik, des rapports de suivi ont été publiés concernant les impacts de la mine Raglan sur les communautés de Salluit, Kangiqsujaq, Puvurnituq, Quaqaq et Kangirsuk (Lanari et al. 1999a, 1999b, 2000a, 2000b, 2000c). La majorité de ces études s'appuient sur des enquêtes auprès des travailleurs inuit et des membres des communautés environnantes et sont souvent peu étoffées. Néanmoins, elles donnent un bon aperçu des impacts et bénéfices des mines dans le Nord. Dans cette section, nous présentons la synthèse des observations qui y sont rapportées.

Les études de suivi citées plus haut concordent toutes sur le fait que les taux d'emploi inuit ont toujours été plus faibles que prévu initialement et que ces taux ont souvent décliné après la phase de construction (Bowes-Lyon et al. 2009: 319; Brubacher and Associates 2002: 17). Par exemple, l'objectif initial des promoteurs de la mine de Nanisivik était d'employer au moins 60% d'Inuit. En réalité la main-d'œuvre inuit ne dépassa jamais 25% et demeura en moyenne à 20% (Lim 2013; Midgley 2012). Dans le cas de Raglan, le certificat d'autorisation initial prévoyait 20% d'employés inuit (Gouvernement du Québec 1995: condition 29), alors que ce taux n'a jamais dépassé 17% (Bossous et al. 2011). On constate également des taux de roulement importants de 106% de moyenne à Nanisivik (Hobardt 1979), 70% à Raglan (O'Reilly et Eacott 1999-2000) et 89% à Meadowbank (Bell 2011). Dans certains cas, des contrats ont été donnés à des compagnies locales comme ce fut le cas à Polaris (Bowes-Lyon et al. 2009: 383) et Raglan par l'entremise de la Nuvumiut Development Inc. (Blais 2013), mais cela n'a pas été le cas à Nanisivik (Brubacher and Associates 2002: 20)

Les compagnies offrent la plupart du temps des formations aux travailleurs inuit, mais on note que ces derniers ne sont pas toujours intéressés par les emplois qui leur sont proposés (Bowes-Lyon et al. 2009: 379). Les Inuit semblent toutefois valoriser les formations sur le lieu de travail qui leur donnent des possibilités d'avancement (Brubacher Development Strategies 2009: 39-43). La majorité des études mentionnent les impacts familiaux, notamment les séparations occasionnées par le travail dans les mines (Brubacher Development Strategies 2009: 52; Lanari et al. 1999a: 13) et une hausse de la violence familiale (Labrador West Status of Women Council et Femmes francophones de l'ouest du Labrador 2004: 55). L'augmentation des problèmes de consommation de drogues et d'alcool est également mentionnée régulièrement (Bowes-Lyon et al. 2009: 384, Brubacher and Associates 2002: 12, 13; Lanari et al. 1999a: 13, 1999b: 12, 2000a: 13; 2000b: 58).

La question du logement est également un enjeu important. Dans le cas de Voisey's Bay par exemple, on a constaté qu'il y avait toujours des logements disponibles même après l'ouverture de la mine, mais que le loyer de ceux-ci était prohibitif et leur état général très mauvais. Pour cette raison, la venue de la mine n'a pas réglé les problèmes de surpeuplement (Labrador West Status of Women Council et Femmes francophones de l'ouest du Labrador 2004: 29).

Les études de suivi constatent une augmentation des revenus dans les communautés qui bénéficient d'emplois dans les mines. Cela contribue à l'achat de meilleurs équipements qui favorisent les activités de chasse et de pêche (Bowes-Lyon et al. 2009: 382; Lanari et al. 2000c: 10). Plusieurs notent toutefois des craintes quant à l'impact des mines sur la faune (Lanari et al. 1999a, 1999b, 2000a, 2000b). Ces études soulignent aussi les craintes d'ordre culturel, comme la perte de la langue ou encore des connaissances nécessaires à la poursuite des activités traditionnelles sur le territoire, surtout lorsque les mines se trouvent à proximité de communautés déjà existantes (Brubacher and Associates 2002: 8).

Ce que ces études ne soulignent pas, cependant, c'est l'impact de la participation aux activités minières sur la santé et la cohésion familiale. Heureusement, certains Inuit commencent à témoigner à ce sujet, comme Carol Kunnuk, qui a grandi sur le site de Nanisivik:

J'avais quatre ans quand nous avons déménagé à Nanisivik. C'est la première fois que j'ai fait l'expérience d'une certaine richesse. On avait tout: ameublement, cafétéria, piscine, cinéma, salles d'exercice, gymnastique et un marathon tous les ans. C'était une vie très moderne en comparaison d'Igloolik, on avait de l'eau courante et la TV, alors qu'à Igloolik on avait des *honey bucket* et seulement la radio. C'était comme dans un rêve, mais quand j'en ai reparlé avec mes parents des années plus tard, ils m'ont dit que cela s'est vraiment passé comme cela. Un changement si soudain, un choc culturel.

Je me suis ainsi habituée à la vie moderne avec des Blancs; leur façon de vivre, de parler. La plupart des travailleurs venaient de Terre-Neuve et je les comprenais mieux que les Inuit. Mais mes parents ne parlaient pas anglais du tout, ils ne parlaient qu'inuktitut et ils me taquinaient, en me disant que j'étais une blanche, que je ne connaissais pas leur culture et qui ils étaient, que je ne savais pas manger de la viande. C'était très douloureux, et j'étais confuse, prise entre ma culture et la culture blanche [...].

Je n'étais pas souvent à la maison, j'avais mieux à faire, comme des sports. Il y avait aussi des magasins et le dôme qui était la place où tous les habitants de Nanisivik allaient manger le déjeuner, le dîner et le souper [...] il y avait beaucoup de partys, beaucoup d'alcool [...]. Je n'ai jamais entendu parler de drogue par contre. Mes parents sont devenus alcooliques et ma mère a eu le cancer à cause de cela. Je ne sais pas quoi dire d'autre, racisme, violence familiale et abus sexuel. Cette place a pratiquement détruit notre famille, c'est difficile d'en parler.

On est retourné vivre à Igloolik en 1985, quand mes parents ont perdu leur aîné — mon frère — dans un accident de plongée. Ils ont décidé de déménager et de commencer une nouvelle vie. Je venais d'avoir 12 ans et c'était très dur et très compliqué aussi. Je ne savais pas comment m'adapter. J'ai commencé à boire, car il n'y avait pas d'autres activités. Je pensais que c'était comme cela que je pourrais me faire accepter, en sniffant, en me droguant, en buvant et en volant. Il n'y avait pratiquement pas d'emplois, on se sentait si pauvre. Je n'avais jamais connu la pauvreté à Nanisivik, il y avait toujours de la nourriture fraîche disponible. À Igloolik c'était très différent et pour la première fois j'ai connu la faim. [...] Après quelque temps, j'ai commencé à manger la nourriture locale, car c'était la seule nourriture disponible et je réalisais que la famille était beaucoup plus soudée ici en comparaison de Nanisivik. On mangeait ensemble, parlait ensemble, on pleurait et on se fâchait ensemble [...]. Je n'avais jamais connu ça à Nanisivik [...] (Carol Kunnuk in Gaul 2012a, notre traduction).¹

Finalement, les études de suivi ne documentent à peu près pas les impacts de la fermeture des mines. Cet aspect du cycle minier commence à peine à faire l'objet d'une réflexion. C'est le cas de la mine de Nanisivik dont l'impact de la fermeture a été récemment documenté (Lim 2013). Contrairement à la mine de Rankin Inlet, Nanisivik

¹ Il faut souligner que certains Inuit gardent de bons souvenirs de la mine pour y avoir élevé leurs enfants et y avoir eu de bonnes relations avec les employés qallunaat, et qu'ils ont vécu la fermeture très difficilement (Nancy Amarualik in Gaul 2012b).

a laissé surtout des souvenirs amers à Arctic Bay, en grande partie à cause de la destruction des infrastructures alors que la communauté voulait récupérer les logements et les infrastructures sportives.

La mine de Raglan et les communautés inuit du Nunavik

Le contexte institutionnel du développement minier au Nunavik

La région du Nunavik a été transférée en 1912 par le parlement du Canada au Gouvernement du Québec (Dorion et Lacasse 2011). Des transferts similaires ont été faits à la plupart des provinces suite à l'acquisition de la Terre de Rupert par le Canada. Ce transfert prévoit, dans la section 2c,

que la province de Québec reconnaîtra les droits des habitants sauvages dans le territoire ci-dessus décrit dans la même mesure, et obtiendra la remise de ces droits de la même manière, que le Gouvernement du Canada a ci-devant reconnu ces droits et obtenu leur remise, et ladite province supportera et acquittera toutes les charges et dépenses se rattachant à ces remises ou en résultant (Canada 1912).

Ceci explique pourquoi les Cris et les Inuit obtinrent une injonction dans le cadre du Projet de la Baie-James. Pour sortir de cette impasse, les gouvernements du Québec et du Canada durent négocier le premier traité moderne du Canada: la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ). La Convention prévoit la création d'administrations régionales en territoire cri et inuit et de régimes spécifiques d'évaluation environnementale pour chacune des régions. Au Nunavik, la Convention a mené à la mise en place de l'administration régionale Kativik (ARK), un organisme public responsable de la gestion du territoire, du développement économique et des programmes sociaux, ainsi qu'à celle de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) qui est chargée de mettre en œuvre le régime de protection de l'environnement et du milieu social. Ce régime prévoit la participation des Inuit aux évaluations et à la réglementation environnementale s'appliquant à leur région.

La participation des Inuit est donc encadrée par la CBJNQ. Cependant la question de la participation des autochtones a également fait l'objet de développements juridiques importants au Canada, notamment dans le devoir de consulter et d'accommoder les peuples autochtones (cas Haida Nation et Taku River). Ces jugements ont eu pour effet de renforcer la position de négociation des Inuit. Les gouvernements conseillent maintenant aux promoteurs de négocier des ententes sur les répercussions et avantages (ERA) avec les organisations et communautés autochtones. Ces ententes viennent en quelque sorte établir l'acceptabilité sociale des projets en prévoyant des retombées spécifiques pour les communautés (Prno et Slocombe 2012). Dans la plupart des cas on prévoit des redevances financières et des pourcentages d'emplois pour les autochtones. Il faut toutefois noter qu'il s'agit de cibles et non de quotas. Certaines ERA prévoient également des aides à la création d'entreprises locales

en leur garantissant des contrats et offrent des bourses d'études. Ces ententes sont strictement privées et la plupart du temps confidentielles, mais elles sont cruciales dans l'obtention du consentement des communautés et des organisations autochtones, et dans le processus d'acceptabilité sociale des projets (Prno et al. 2012). Comme ce fut le cas à Raglan, les ERA sont souvent signées avant la fin des processus d'évaluations environnementales, ce qui signifie que le consentement des communautés ne dépend plus seulement de l'évaluation environnementale, mais d'une entente privée.

La mine Raglan

La mine Raglan est située sur les rives du détroit d'Hudson, aux abords de la baie Déception. Elle débute ses opérations en 1998 sous la bannière de la compagnie minière Falconbridge, puis celle de Xstrata à partir de 2006, suite à l'obtention du certificat d'autorisation initial (CAI) délivré par le gouvernement du Québec en 1995. Selon les conditions établies dans ce certificat, la mine s'engage à employer 20% d'Inuit (Gouvernement du Québec 1995: condition 29). Conscient de la difficulté d'atteindre cet objectif, Xstrata met sur pied en 2008 le programme de formation *Tamatumani* qui vise à attirer, retenir et intégrer les Inuit au sein de la mine (Dansereau 2011: 2). Malgré ce programme, le taux d'emploi se maintient autour de 16% (Bossous et al. 2011).

En plus du CAI, Falconbridge et, par la suite, Xstrata, s'engagent à respecter les engagements négociés dans l'entente Raglan. Cette entente, signée en 1995 entre la Société Minière Raglan du Québec Limitée (une filiale de Falconbridge), la Société Makivik, les villages nordiques de Salluit et de Kangiqsujuaq ainsi que leurs corporations foncières respectives, est une ERA dont l'objectif est de réduire les risques environnementaux et d'établir les responsabilités et les bénéfices des parties (Benoît 2004: 13). L'entente prévoit, entre autres, que 4,5% des profits de la mine sont destinés aux communautés de Salluit (45%) et Kangiqsujuaq (30%) ainsi qu'à la région du Nunavik (25%) (Administration régionale Kativik 2007). Cette provision a engendré des retombées financières significatives. Depuis 1997, Raglan a versé un peu plus de 100 millions en redevance au Nunavik (George 2012).

En plus, la redistribution des redevances minières varie annuellement selon les communautés. Chaque année, les bénéficiaires de la Convention de la Baie-James qui habitent chacune des deux communautés sont invités à voter sur le mode de distribution. Les bénéficiaires de Salluit ont généralement voté pour que les redevances leur soient directement versées, alors que ceux de Kangiqsujuaq ont plutôt opté pour qu'elles soient utilisées dans des projets communautaires. Cela dit, rien ne garantit que le mode de distribution demeure inchangé. Ainsi, depuis les dernières années, Salluit a diminué les paiements aux individus pour investir dans des projets communautaires, en partie pour faire en sorte que l'argent reçu demeure dans les communautés plutôt que d'être dépensé pour des biens achetés à l'extérieur (ibid.). La distribution directe de redevances aux individus est un enjeu important. Beaucoup d'Inuit considèrent que cela leur permettrait d'améliorer leurs conditions matérielles. Pourtant, comme on le verra à

l'instant et comme certaines études l'ont souligné, ce mode de redistribution ne génère que de faibles retombées positives et peut même avoir l'effet contraire et engendrer des retombées négatives (Knotsch et al. 2010).

Perceptions des Inuit de Salluit et Kangiqsujaq

Dans cette section, nous présentons les données d'une cinquantaine d'entrevues conduites durant l'automne 2012 à Kuujjuaq, Salluit et Kangiqsujaq². Ces entretiens permettent de constater que les perceptions qu'ont les Inuit du projet Raglan sont similaires presque en tous points à celles identifiées à la fin des années 1990 (Lanari et al. 1999a, 1999b).

Plusieurs intervenants ont mentionné le fait que la mine offrait des opportunités économiques très importantes pour Salluit et Kangiqsujaq. Par exemple, même si la mine ne parvient pas à embaucher un nombre suffisant d'Inuit pour respecter ses engagements initiaux, elle offre ce que plusieurs qualifient de «bons emplois» dont la rémunération est plus importante que celle des rares emplois disponibles dans les communautés. Plusieurs répondants soulignent qu'il s'agit aussi d'emplois valorisants qu'ils sont fiers d'occuper.

En plus de ces emplois directs, la présence de la mine permet aussi de créer des emplois indirects. Par exemple, à Salluit, «le landholding engage 10 saisonniers, tous Inuit» (SA-21)³. De même, à Kangiqsujaq, l'argent des redevances a permis l'ouverture d'un gymnase qui emploie cinq personnes à temps plein et un hôtel qui en emploie trois. L'ouverture d'un garage, qui embauchera deux personnes, est aussi planifiée (KA-19).

Cependant, la majorité des emplois disponibles se trouvent sur le site de la mine. Pour les occuper, les Inuit des deux communautés doivent se rendre sur place où ils résident pour une période de deux semaines avant de pouvoir revenir dans leur communauté pour deux semaines. Cette structure de travail est perçue positivement par certains parce qu'elle offre un répit. Par exemple, une femme de Salluit mentionne que lorsqu'elle se trouve sur le site de la mine, elle est moins stressée parce qu'elle n'a plus à s'occuper de ses petits-enfants et à préparer de nourriture (SA-17). De fait, la situation très pénible du logement dans les deux communautés fait que certains préfèrent leur chambre à Raglan à leur logement surpeuplé. Une Inuk mentionne d'ailleurs à cet effet que lorsqu'elle habitait avec ses parents, «c'était l'enfer [...]. Pas l'enfer, mais il n'y avait pas d'appartements qui étaient libres, c'était trop pour moi, c'était bien d'aller à

² Ces entrevues avaient pour objectif de comprendre les impacts sociaux de la mine Raglan. Elles ont été conduites avec l'aide de co-chercheuses inuit avec d'anciens travailleurs de la mine, des employées des corporations foncières, des travailleurs de la santé, des policiers, des employés de la Société Makivik, du Nunavik Mineral Exploration Fund, etc.

³ Pour protéger l'anonymat des informateurs que ces derniers ont demandé, un code qui identifie leur origine a été attribué aux entrevues (KA: Kangiqsujaq; KU: Kuujjuaq; SA: Salluit). Les extraits cités proviennent de Blais (2013) et ont été traduits par les auteurs.

Raglan parce que là, tu avais ta chambre» (KA-13). Le soulagement n'est pas uniquement celui des employés, mais aussi celui des familles restées dans les communautés qui ont une bouche de moins à nourrir durant la période de travail (KA-19).

Cependant, cette structure de travail ne plaît pas à tous. Elle peut être très pénible chez les jeunes couples qui ont des enfants. Un répondant mentionne que «Les Inuit sont très près les uns des autres et quand on a des enfants ou une femme, on veut être avec eux et ne pas partir pour deux ou trois semaines pendant lesquelles on manque les anniversaires, d'autres choses [...]. Nous sommes très près de nos enfants quand ils sont jeunes et c'est une des raisons qui explique qu'il soit difficile de recruter des Inuit» (SA-18). Certains iront même jusqu'à quitter leur emploi pour rester auprès des leurs. D'autres mentionnent qu'il est souvent très difficile pour une femme qui demeure seule à la maison pendant deux ou trois semaines de s'occuper de tous les enfants. Cette structure de travail a aussi des impacts indirects. Par exemple, elle est la cause d'absentéisme à l'école car, quand les parents sont finalement de retour dans la communauté après leur quart de travail, leurs enfants «ne veulent pas retourner à l'école parce qu'ils veulent rester à la maison avec leur mère ou leur père qu'ils n'ont pas eu la chance de voir» (KA-09).

Plusieurs employés de la mine disent aussi faire face à un problème de discrimination lorsqu'ils travaillent sur le site de la mine. Les relations entre Inuit et francophones semblent particulièrement difficiles. Certains Inuit se plaignent que les employés francophones soient traités avec plus d'indulgence qu'ils ne le sont eux-mêmes. Une Inuk mentionne ainsi qu'elle a :

vu une différence, comment ils sont traités. Même pour des petites affaires, si c'est un francophone, ils vont nous dire: «Oh, tout le monde fait des erreurs!» Mais quand c'est un Inuk, ils vont lui donner une mesure disciplinaire ou une journée au camp sans paie. Ça devient une grosse erreur. Ça devient une grosse histoire si c'est un Inuk. [...] Il y a beaucoup d'Inuit qui sont déjà venus me voir pour me dire qu'ils sont tannés d'être traités différemment (KA-07).

Cette dernière ajoute que certains francophones regardent les Inuit de haut et qu'ils se permettent souvent de porter des jugements négatifs à leur égard. Par contre, ces employés francophones se méprennent souvent sur la connaissance de la langue française des Inuit. Ces derniers comprennent les remarques désobligeantes mais, le plus souvent, les Inuit les ignorent pour ne pas exacerber les tensions. Un membre de la communauté de Salluit souligne que la discrimination vécue à Raglan «fait en sorte que l'intérêt des jeunes pour aller travailler à la mine a commencé à diminuer, il a diminué du fait qu'il se passait trop d'affaires au niveau racial» (KA-05). Ces tensions ne sont pas nouvelles, puisque dès la fin des années 1990, elles existaient déjà (Lanari et al. 1999b: 19-20). À l'époque, on croyait cependant qu'elles allaient s'amenuiser avec le temps, ce qui ne semble pas être le cas. Afin de les atténuer, Xstrata a mis sur pied le programme *Tamatumani* qui, à travers des ateliers culturels et des activités conjointes comme des parties de pêche, cherche à rapprocher Inuit et francophones.

Les redevances obtenues de la mine ont beaucoup d'impacts sur les communautés et les individus. Tous les intervenants interrogés lors de l'enquête s'entendent pour dire qu'elles ont des effets positifs lorsque versées et administrées par les communautés, mais que les effets sont plus mitigés lorsque versées directement aux individus. Que ce soit à Salluit ou Kangiqsujaq, les redevances ont été utilisées pour construire ou rénover des infrastructures jugées essentielles. Par exemple, un Inuk de Salluit mentionne que:

avec ce qu'on reçoit de la mine, on construit des choses à Salluit. Par exemple, l'église. La piscine qui va s'ouvrir dans quelques semaines, payée 80% par les fonds. Les deux gymnases à l'école, c'est avec l'argent de Raglan. L'aréna, c'est beaucoup plus gros que les autres villages parce qu'avec les fonds de Raglan, on a dit: «on veut avoir un gym en haut. On veut que la glace artificielle soit déjà installée» (SA-21).

Ce constat est encore plus observable à Kangiqsujaq, où une plus large part des redevances a été administrée par la communauté et vouée à la construction des infrastructures locales. Dans cette communauté, «[...] cette redevance-là, ç'a été en grande partie, dans les premières années, réinvestie dans la communauté: construction d'un gymnase, rénovation de l'aréna, construction d'une piscine, d'un hôtel, la résidence pour les aînés, investissement dans les petites entreprises qui étaient mises de l'avant dans la communauté» (KA-19).

Lorsqu'elles sont versées directement aux individus, les redevances sont souvent associées à l'amélioration des conditions de vie parce qu'elles permettent de se procurer des véhicules (motoneiges, camions, bateaux, VTT, etc.) ainsi que de l'équipement de chasse et de pêche qui facilite la participation aux activités traditionnelles. Ainsi, à Salluit, un intervenant témoigne du fait que «[m]aintenant, le village a beaucoup plus de camions qu'avant. Chaque année, [il y a] beaucoup plus de motoneiges. [...] La vie s'est améliorée pour la majorité» (SA-21). À Kangiqsujaq, certains ont réalisé que les redevances «favorisaient la pratique d'activités traditionnelles» (KA-19). Ce même individu ajoute que «l'accès (au territoire) est favorisé par des motoneiges qui sont performantes et ces motoneiges-là ont été acquises souvent avec l'argent de la mine, l'essence est moins chère (grâce aux subventions données aux chasseurs pour leur essence), donc on y va plus souvent et on passe plus de temps à l'intérieur des terres également» (KA-19).

Ces propos sont corroborés par un Inuk de la communauté qui affirme qu'à cause de ses coûts élevés, «la pêche ne pourrait plus continuer sans l'argent de Raglan» (KA-01). Les redevances ne servent pas qu'à se procurer de l'équipement de pêche et de chasse, mais peuvent aussi servir à se procurer des meubles et des électroménagers qui auraient autrement été hors de prix. En fait, plusieurs estiment que les redevances et les emplois offerts par la mine ont participé à l'amélioration de la vie des Inuit des deux communautés.

Par contre, le portrait n'est pas complètement rose, car si plusieurs Inuit utilisent les redevances et les salaires pour améliorer leur confort matériel et augmenter la

fréquence à laquelle ils chassent et pêchent, plusieurs intervenants de Salluit et Kangiqsujuaq affirment que ces sources de revenus exacerbent la consommation d'alcool et de drogue. Cette consommation a des impacts négatifs sur les membres de la communauté parce qu'elle réduit la qualité de vie de ceux qui ne consomment pas, affecte des familles et entraîne des accidents, de la violence conjugale et des cas d'abus sexuel (SA-17). Ce problème n'est pas récent. L'équipe chargée de produire les études d'impacts sociaux de la mine Raglan pour la Société Makivik à la fin des années 1990 arrivait au même constat. Elle ajoutait que le problème était exacerbé par le fait que les employés de la mine, qui n'ont pas le droit de consommer d'alcool ni de drogue lors de leur quart de travail, rattrapaient le temps perdu à leur retour dans la communauté en rapportant avec eux des substances trafiquées sur le site de la mine et en consommant de l'alcool envoyé par la poste à leur domicile (Lanari et al. 1999a: 13-14, 1999b: 12-13). Les mêmes auteurs notent que le problème existait déjà à l'époque où les Inuit travaillaient à la mine Asbestos Hill.

Fait surprenant, les redevances agissent comme un frein économique dans les communautés. En effet, plusieurs intervenants notent que l'arrivée des chèques de redevances de la mine entraîne une paralysie du village pendant quelques semaines chaque année. Une femme de Kangiqsujuaq raconte:

qu'il y a quelques Inuit qui vont aller, quand ils vont recevoir leur argent, camper sur le territoire ou faire des affaires comme prendre de la drogue. C'est difficile de trouver des remplaçants pour le travail. Mais je peux te dire que quand les gens ont eu leur paye, j'étais rendue seule au bureau. Mais ce n'est pas tout le monde qui est comme ça. Même que des fois, j'ai essayé d'aller travailler, mais la porte était barrée (KA-07).

Ses propos sont corroborés par un autre témoin qui raconte que «quand les chèques arrivent de la mine, c'est difficile parce que personne ne veut travailler. Par exemple, on m'a raconté que cet été, la garderie a été fermée presque tout l'été parce que toutes les éducatrices ont reçu leur argent et personne ne voulait travailler» (KA-09). Un autre note la même chose à Salluit où «quand ce chèque-là arrive, il y a des problèmes d'emplois partout parce qu'en ville, il n'y a plus personne. Par exemple, la personne qui était supposée arriver aujourd'hui pour travailler, ben elle ne s'est pas pointée, elle ne s'est pas pointée de la semaine à cause du chèque » (SA-23).

Les impacts environnementaux occasionnés par l'opération de la mine Raglan ont des répercussions sociales significatives sur les Inuit de Salluit et Kangiqsujuaq. Plusieurs affirment que les activités de la mine ont des effets sur leur santé et sur celle des animaux qu'ils consomment. Il est cependant intéressant de noter que la perception des Inuit à l'égard des impacts de la mine sur l'environnement semble avoir légèrement changé depuis la fin des années 1990. En effet, à cette époque, plusieurs se montraient optimistes quant aux effets de la mine et considéraient que l'ancien propriétaire de la mine, Falconbridge, se montrait prudent. Les Inuit appréciaient entre autres le fait d'avoir été consultés sur les questions environnementales (Lanari et al. 1999a: 3-4, 1999b: 3-4). Il faut dire que plusieurs Inuit de la région avaient été échaudés par la mine Asbestos Hill qui avait été en opération dans la région dans les années 1970 et qui

avait laissé beaucoup de déchets et de contaminants dans l'environnement. Toutefois, l'ouverture démontrée par Falconbridge les encourageait à croire que la situation n'allait pas se répéter. Malgré tout, certains Inuit exprimaient déjà des critiques à l'égard de la mine, craignant l'impact de certains déversements d'huile sur les poissons (Lanari et al. 1999a: 5-6).

En 2012, les Inuit ont toujours peur que les activités minières contaminent les poissons et les cours d'eau. L'un d'eux mentionne que:

Quelques personnes dans le village qui sont devenues malades avec les poissons qu'on a pris là-bas, on les a fait analyser, on a donné ça à Makivik, mais on n'a pas de preuves. Par exemple, ma vraie mère, je lui ai donné ce poisson et elle a été empoisonnée avec le poisson que je lui ai donné. Elle est une aînée du village maintenant, c'est très rare qu'elle mange du poisson. [...] Elle a peur d'être malade. Moi, il y a quelques poissons que je mange, ce n'est pas souvent, mais ils ont un goût... C'est comme du tabac (SA-21).

Un autre ajoute que «[c]ertains poissons sont déformés: grosse tête et petit corps et nageoire courbée. C'est ce que nous observons» (SA-02). Un Inuk de Kangiqsujaq ajoute qu'il s'inquiète également de tous les animaux qui passent près des installations de la mine, comme le caribou et l'oie des neiges (KA-10). Fondée ou non, cette crainte entraîne une diminution de la consommation de poisson et de caribou par certains aînés.⁴

Plusieurs s'interrogent sur l'effet des produits chimiques utilisés par la mine. Un Inuk s'inquiète qu'à la mine, «ils utilisent les produits chimiques, mais cette eau usée, ils la laissent aller et elle coule vers le chemin des poissons. Imagine que maintenant, c'est ouvert sept jours sur sept, avec 400 personnes [...]. Combien d'eau est utilisée? Cette rivière-là n'est plus pure, ce n'est plus naturel» (SA-21). Certains vont même plus loin et ont hâte que la mine ferme ses portes:

J'ai hâte que Raglan ferme. À cause de notre environnement. L'extracteur n'arrête pas, 24 heures. Il n'arrête jamais. J'haïs ça. Ça dérange aussi les poissons, les mammifères marins, tous les animaux, même les moules dans la baie. J'aime manger la nourriture traditionnelle, c'est ma priorité, même pour ma génération. Parce que je ne veux pas que l'autre génération mange seulement des chips et du chocolat (KA-13).

Les impacts environnementaux ne sont pas seulement vus comme une menace pour l'alimentation, mais aussi pour les Inuit eux-mêmes et leur mode de vie. D'abord, les contaminants et poussières de la mine entraînent une modification des habitudes traditionnelles. Ainsi, un intervenant mentionne qu'il y a maintenant «beaucoup de poussière qui se ramasse sur la neige et avec le soleil, ce qui est noir est plus chaud, ça fait fondre la neige plus vite. On pouvait aller à la pêche là-bas jusqu'à la deuxième

⁴ Le Centre de recherche sur le Nunavik a produit une recension des différentes études menées sur l'omble de l'Arctique entre 1951 et 2001. Ces études ne permettent pas d'affirmer que les activités minières de Raglan ont eu des impacts sur les populations d'omble de l'Arctique dans les milieux avoisinant la mine (Simard 2004).

semaine de juin en motoneige. Mais maintenant, on perd un mois environ. Dès la deuxième semaine de mai, on ne peut plus y aller» (SA-21).

Les activités de la mine entraînent aussi une dégradation de l'environnement qui force les Inuit à modifier certaines de leurs habitudes, par crainte de conséquences fâcheuses. Un non-Inuk témoigne du fait que les chasseurs doivent parfois:

[...] se déplacer sur une autre voie migratoire ou une autre voie de circulation parce que les glaces ont été brisées, puis ne se sont pas formées après que le brise-glace soit passé. Avant, je ne passais pas là, mais maintenant, pour avoir accès au nouveau lac, je suis obligé de passer par là [...]. [ça n'a pas été] long, on a perdu un membre de notre communauté (KA-19).

Bref, les Inuit des communautés de Salluit et Kangiqsujuaq perçoivent des impacts qui sont à la fois positifs (augmentation des revenus, facilitation de l'accès au territoire, construction d'infrastructures, etc.) et négatifs (consommation de drogue et alcool, contamination, frein économique, etc.). Le bilan est donc mitigé, mais il offre une base sur laquelle il est possible de réfléchir. Plusieurs s'inquiètent cependant des conséquences environnementales et culturelles à long terme des activités de la mine et se demandent si les millions de dollars obtenus en redevances et en salaires en valaient vraiment la peine. L'un d'eux mentionne par exemple «[qu'] ils doivent nous respecter. Respecter la vie parce que les mines ont une vie. Un moment donné, ils vont dire, il n'y a plus de minerais, mais nous on va rester toute notre vie ici» (SA-21).

Conclusion

Les communautés inuit bénéficient-elles maintenant plus qu'avant du développement minier? Nous ne disposons malheureusement pas d'études socioéconomiques qui nous permettent de le mesurer précisément. On peut toutefois constater que les compagnies minières ne sont pas en mesure d'atteindre leur cible d'emploi et on assiste à une décroissance de la part de l'emploi inuit dans les mines. Cela s'explique par le fait que dans les années 1950, il n'était pas question de faire du *fly-in fly-out* (allers-retours en avion), mais maintenant que cette pratique est devenue la norme pour les mines nordiques, on n'a plus besoin de compter autant sur la main-d'œuvre locale. De plus, le métier de mineur a beaucoup changé; au fil des années, on est passé d'un métier essentiellement manuel qui demandait peu de formation mais beaucoup d'aptitudes, à un métier qui demande la maîtrise de technologies complexes.

Les différents témoignages présentés ici nous offrent un portrait mitigé. Les mines apportent des revenus supplémentaires, pourtant leur présence ne crée pas nécessairement un développement économique durable dans les communautés. Resolute, Arctic Bay, Salluit et Kangiqsujuaq ont peut-être bénéficié d'emplois, d'équipements collectifs et de moins de paiements d'assistances sociales que d'autres communautés (George 2012), mais dans certains cas, comme à Resolute et à Arctic Bay, les mines n'ont rien laissé derrière. On constate également que le paiement de

redevances directement à la population a des effets équivoques. Alors que certains en profitent pour s'équiper et pour pratiquer des activités de subsistance, dans d'autres cas l'argent est dépensé rapidement dans le Sud. Mais surtout, on constate que ces entrées d'argent ont un impact important sur les services publics et qu'elles génèrent peu de développement économique durable dans les communautés. Or on sait que le développement économique durable passe en partie par la prise en main de ce développement par les communautés (Cornell et Kalt 1998; Humphreys 2002). Pourtant, dans le cadre institutionnel canadien et québécois, les communautés n'ont que peu de contrôle, même si une initiative comme *Parnasimautik* (Plan Nunavik) montre clairement la volonté des Inuit de se réapproprier le développement de leur région.

Remerciements

L'autorisation de mener les entrevues utilisées dans cet article a été obtenue auprès de la Société Makivik, des villages nordiques et des corporations foncières de Salluit et Kangiqsujaq. Le travail de recherche et de terrain a été financé par une subvention du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec, par le Programme de formation scientifique dans le Nord et par la Chaire de recherche sur le développement durable du Nord.

Références

ABELE, Frances

2009 Northern Development: Past, Present and Future, in F. Abele, T. Courchene, F. St. Hilaire et L. Seidle (dir.), *Northern Exposure: Peoples, Powers and Prospects in Canada's North*, Montréal, Institute for Research on Public Policy: 19-65.

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK

2007 *Cadre Socioéconomique*, Kuujuaq, Service des ressources renouvelables, de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

ARCHIBALD, Linda et Mary CRNKOVICH

1999 *If Gender Mattered: A Case Study of Inuit Women, Land Claims and the Voisey's Bay Nickel Project*, Ottawa, Status of Woman Canada.

BELL, Jim

2011 Meadowbank a Reality Check for Nunavut Mining: AEM Executive, *Nunatsiaq News*, 20 avril.

BENOÎT, Catherine

2004 *L'entente Raglan: Outil efficace pour favoriser la formation et l'emploi Inuit? Évaluation et documentation de la situation de l'emploi des Inuit à la*

mine Raglan, au Nunavik, dans le cadre de l'entente sur les impacts et bénéfiques, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal.

BLAIS, Jonathan

2013 *Analyse des impacts de la mine Raglan sur les communautés de Salluit et Kangiqsujuaq*, Thierry Rodon et Francis Lévesque (dir.), Québec, Ministère des Ressources naturelles du Québec et Géologie Québec.

BOSSOUS, Martine, Caroline SIROIS et Thérèse CÔTÉ

2011 Tamatumani: Activités de formation à la mine Raglan, *Katinniapiq*, 5(1): 7-10 (en ligne à: http://www.xstratanickelraglan.ca/SiteCollectionDocuments/Katinniapiq%20d%C3%A9cembre%202010_fr.pdf).

BOUTET, Jean-Sébastien

2010 Développement ferrifère et mondes autochtones au Québec subarctique, 1954-1983, *Recherches amérindiennes au Québec*, 40(3): 35-52.

BOWES-LYON, Léa-Marie, Jeremy P. RICHARDS et Tara M. McGEE

2009 Socio-Economic Impacts of the Nanisivik and Polaris Mines, Nunavut, Canada, in J.P. Richards (dir.), *Mining, Society, and a Sustainable World*, Berlin, Springer: 371-396.

BRUBACHER AND ASSOCIATES

2002 *The Nanisivik Legacy in Arctic Bay. A Socio-Economic Impact Study*, Ottawa, Brubacher and Associates.

BRUBACHER DEVELOPMENT STRATEGIES INC.

2009 *Kitikmeot Socio-Economic Monitoring Committee Jericho Diamond Mine. 2007 Socio-Economic Monitoring Report*, Ottawa, Brubacher Development Strategies Inc.

CANADA

1912 *Loi de l'extension des frontières du Québec*, Canada, 2 George V, chapitre 45.

CATER, Tara

2012 *The road to Meliadine: Exploring past, present, and future mining encounters in the Kivalliq region, Nunavut*, communication présentée à la Rencontre scientifique annuelle d'ArcticNet, Vancouver.

CORNELL, Stephen et Joseph P. KALT

1998 Sovereignty and Nation-Building: The Development Challenge in Indian Country Today, *American Indian Culture and Research Journal*, 22(3): 187-214.

118/T. RODON ET AL.

DANSEREAU, Suzanne

2011 Mines: La bataille des employés qualifiés, *Les Affaires*, 15 octobre: 24.

DUHAIME, Gérard, Nick BERNARD et Robert COMTOIS

2005 An Inventory of Abandoned Mining Exploration Sites in Nunavik, Canada, *The Canadian Geographer*, 43(3): 260-271.

DUHAIME, Gérard, Nick BERNARD et Andrée CARON

2011 Mining on Aboriginals Lands, in C.J. Voyageur, D.R. Newhouse et D. Beavon (dir.), *Hidden in Plain Sight: Contributions of Aboriginal Peoples to Canadian Identity and Culture*, Toronto, University of Toronto Press: 108-130.

DORION, Henri, et Jean-Paul LACASSE

2011 *Le Québec, Territoire Incertain*. Québec, Septentrion.

GAUL, Ashleigh

2012a Memories of Nanisivik: “Racism. Family abuse. That place practically destroyed our family”, *Baffinland Witness*, 8 juillet (en ligne à: <http://baffinlandwitness.com/2012/07/08/memories-of-nanisivik-racism-family-abuse-that-place-practically-destroyed-our-family/>).

2012b Memories of Nanisivik: “I still miss it; I can’t say that enough. I’m still homesick”, *Baffinland Witness*, 10 juillet (en ligne à: <http://baffinlandwitness.com/2012/07/10/memories-of-nanisivik-i-still-miss-it-i-cant-say-that-enough-im-still-homesick/>).

GEORGE, Jane

2012 Xstrata Mining Dividends Cut Welfare Rolls in Nunavik Communities, *Nunatsiaq News*, 11 septembre.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

1995 *Certificat d’Autorisation. Projet Minier Raglan*, N/Réf.: 3215-14-03, Sainte-Foy, Ministère de l’Environnement et de la Faune.

HALEY, Sharman, Matthew KLICK, Nick SZYMONIAK et Andrew CROW

2011 Observing Trends and Assessing Data for Arctic Mining, *Polar Geography*, 34(1-2): 37-61.

HOBARDT, Charles W.

1979 *Socioeconomic Impacts of the Nanisivik Mine on North Baffin Region Communities*, Yellowknife, Government of the Northwest Territories, Baffin Region Inuit Association.

HUMPHREYS, David

2002 From Economic to Sustainable Development: Establishing a New Framework for Mineral Extraction, *Minerals and Energy - Raw Materials Report*, 17(4): 3-9.

ITTINUAR, Peter Freuchen

2008 *Teach an Eskimo How to Read... Conversations with Peter Freuchen Ittinuar*, Thierry Rodon (dir.), Iqaluit, Nunavut Arctic College, Life Stories of Northern Leaders, 5.

KEELING, Arn et John SANDLOS

2009 Environmental Justice Goes Underground? Historical Notes from Canada's Northern Mining Frontier, *Environmental Justice*, 2(3): 117-125.

KELLER, Julien

2012 *Les impacts socio-économiques de l'exploitation minière sur les communautés autochtones de l'Arctique*, Québec, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec et Géologie Québec.

KNOTSCH, Cathleen, Peter SIEBENMORGEN et Ben BRADSHAW

2010 Les «ententes sur les répercussions et les avantages» et le bien-être des communautés: des occasions ratées?, *Recherches amérindiennes au Québec*, 40(3): 59-68.

LABRADOR WEST STATUS OF WOMEN COUNCIL et FEMMES FRANCOPHONES DE L'OUEST DU LABRADOR

2004 *Effects of Mining on Women's Health in Labrador West*, Labrador City, Labrador West Status of Women Council et Femmes francophones de l'ouest du Labrador.

LANARI, Robert, Simon SMITH et Paul OKITUK

1999a *A Report to the Community of Salluit*, Kuujjuaq, Makivik Corporation.

1999b *A Report to the Community of Kangiqsujaq*, Kuujjuaq, Makivik Corporation.

2000a *A Report to the Community of Puvirnituq*, Kuujjuaq, Makivik Corporation.

2000b *A Report to the Community of Quaqtaq*, Kuujjuaq, Makivik Corporation.

2000c *A Report to the Community of Kangirsuk*, Kuujjuaq, Makivik Corporation.

LESAGE, Jean

1955 Enter the European. V – Among the Eskimos (Part II), *The Beaver*, 285: 3-9.

LIM, Tee Wern

2013 *Inuit Encounters with Colonial Capital: Nanisivik – Canada’s First High Arctic Mine*, mémoire de maîtrise, University of British Columbia, Vancouver.

McPHERSON, Robert

2003 *New Owners in Their Own Land. Minerals and Inuit Land Claims*, Calgary, Calgary University Press.

MIDGLEY, Scott

2012 *Co-producing Ores, Science and States: High Arctic Mining at Svalbard (Norway) and Nanisivik (Canada)*, mémoire de maîtrise, Memorial University of Newfoundland, St-Jean.

O’REILLY, Kevin et Erin EACOTT

1999-2000 Aboriginal Peoples and Impact and Benefit Agreement: Summary of the Report of a National Workshop, *Northern Perspectives*, 25(4) (en ligne à: <http://www.carc.org/pubs/v25no4/2.htm>).

PAGE, Robert

1986 *Northern Development. The Canadian Dilemma*, Toronto, McClelland and Stewart.

PRESSE CANADIENNE

2011 Harper Pitches Arctic Development, *CBC News*, 24 août (en ligne à: <http://www.cbc.ca/news/canada/story/2011/08/24/north-harper-tour.html>).

PRNO, Jason, Ben BRADSHAW et Dianne LAPIERRE

2012 *Impact and Benefit Agreements: Are they working?*, Montréal, Canadian Institute of Mining, Metallurgy and Petroleum, Impact and Benefit Agreement (IBA) Research Network.

PRNO, Jason et Scott S. SLOCOMBE

2012 Exploring the origins of ‘social license to operate’ in the mining sector: Perspectives from governance and sustainability theories, *Resources Policy*, 37(2): 346-357.

REA, Kenneth

1968 *The Political Economy of the North. An Interpretation of the Course of Development in the Northern Territories of Canada to the Early 1960s*, Toronto, Toronto University Press.

ROBERTSON, Gordon

1960 Administration for Development in Northern Canada: The Growth and Evolution of Government, *Canadian Public Administration*, 3(4): 354-362.

RODON, Thierry

2010 La Construction des politiques du Nunavik et d'Eeyou Istchee: les défis du fédéralisme autochtone, in J. Petit, Y. Bonnier Viger, P. Aatami et A. Iserhoff (dir.), *Les Cris et les Inuit du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, Rennes, Presses de l'Université de Rennes: 133-148.

SANDLOS, John et Arn KEELING

2012 Claiming the New North: Mining and Colonialism at the Pine Point Mine, Northwest Territories, Canada, *Environment and History*, 18(1): 5-34.

SIMARD, Manon

2004 *Literature Review of Arctic Char (Salvenius Alpinus) in Deception Bay and Aurrounding Tributaries*, Kuujjuaq, Nunavik Research Center, Report 12-2004-1.

WHITE, Graham

2009 Nunavut and the Inuvialuit Settlement Region: Differing Models of Northern Governance, in F. Abele, T. Courchene, F. St. Hilaire et L. Seidle (dir.), *Northern Exposure: Peoples, Powers and Prospects in Canada's North*. Montréal, Institute for Research on Public Policy: 283-316.

WILLIAMSON, Robert G.

1974 *Eskimo Underground. Socio-Cultural Change in the Canadian Central Arctic*, Uppsala, Institutionen för Allmän Och Jämförande etnografi vid Uppsala Universitet.

ZASLOW, Morris

1988 *The Northward Expansion of Canada 1914-1967*, Toronto, McClelland and Stewart.